

Le projet "La Chapelle" dévoilé

Ce sont 26 logements sociaux du T1 bis au T5 qui seront construits



Le projet "La Chapelle" dévoilé

La présentation du projet « La Chapelle » a débuté ce jeudi 17 mars en tout début de soirée sur le site où se construira le lotissement. Celui-ci est situé juste derrière la chapelle de Notre Dame du Cédon et en face de la chambre des métiers.

Après un rapide tour du lieu, le maire Jean-Michel Blay, invita les Conseillers Départementaux, Chantal Dejean-Dupèbe et Michaël Aurora, le président de l'Office public de l'Habitat 32, Bernard Ksaz, la directrice Karine Bousquail, l'architecte de l'atelier A3+, et les Conseillers Municipaux, à se retrouver à la nouvelle salle de spectacle.

Jean-Michel Blay rappela que Pavie compte 2 500 habitants et 1 200 logements dont 55 logements sociaux. Le projet « La Chapelle » comptera 26 nouveaux logements sociaux (6 T1 bis, 6 T2, 5 T3, 5 T4, 4 T5) qui « permettront de répondre aux enjeux locaux d'une offre locative nouvelle et diversifiée. Ce projet offrira aux jeunes entrant dans la vie active un premier logement à prix abordable, aux familles de s'installer, aux aînés de pouvoir se rapprocher du centre ville et d'être dans un environnement sécurisant et bienveillant », détaille Jean-Michel Blay.

Les logements répondent à la qualification énergétique RT 2012 à savoir que 20 logements seront étiquetés A et les 6 logements T1 Bis avec une étiquette B.

Le montant de l'investissement s'élève à 2,9 millions d'euros financés par le Conseil Départemental (52 500 €), le Conseil Régional d'Occitanie (52 500 €), ANRU (324 800 €) et OPH 32 (2 470 200 €). Ce sont 12 entreprises (10 gersoises, 1 en Lot-et-Garonne, 1 à Cugnaux) qui réaliseront les divers travaux qui devraient débuter en avril 2022 et se conclure en décembre 2023.



Visite sur le terrain



Jean-Michel Baly entouré de Bernard Ksaz et de Karine Bousquail.



Signature des ordres de service.